

Commentaires sur le fonds

T1 | 2026

Catégorie Morningstar

Actions européennes

Date de lancement

11 avril 1994 (série MF)
14 janvier 2000 (série F)

Gestionnaires de portefeuille

Placements AGF Inc.
Stephen Way, VPP et chef des actions mondiales et des marchés émergents

Aperçu des marchés

Les marchés boursiers européens ont reculé au cours du trimestre. L'année a commencé avec un contexte favorable pour les actions, mais elle a rapidement cédé la place à l'intensification des pressions géopolitiques et macroéconomiques. Les premières avancées, soutenues par les solides bénéfices des sociétés et un certain assouplissement des mesures commerciales aux États-Unis, ont été contrebalancées par l'intensification des tensions au Moyen-Orient, qui a fait grimper les prix de l'énergie, ce qui a intensifié les craintes de stagflation dans la zone euro. Les perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz et les risques accrus pour les infrastructures énergétiques du golfe ont exacerbé les tensions dans la chaîne d'approvisionnement et accru les pressions sur les coûts pour les ménages dans les principales économies développées. À mesure que le conflit s'intensifiait dans la région, les craintes d'une dislocation généralisée de l'offre mondiale et d'un ralentissement de la croissance ont refait surface. Dans ce contexte difficile, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont choisi de maintenir leurs taux directeurs inchangés, invoquant l'incertitude persistante entourant les perspectives de croissance dans un contexte de risques persistants d'inflation imputable à l'énergie.

Du point de vue économique, le PIB de la zone euro a augmenté de 0,2 % au quatrième trimestre de 2025, ce qui témoigne d'une résilience modeste malgré les obstacles tarifaires aux États-Unis. L'inflation est passée de 1,9 % en février à 2,5 % en mars, les prix de l'énergie ayant fortement augmenté en raison des perturbations majeures qui ont affecté l'approvisionnement mondial en pétrole brut et en diesel. Le secteur manufacturier s'est raffermi, l'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro S&P Global s'étant amélioré, passant de 50,8 en février à 51,6 en mars, soutenu par la hausse des nouvelles commandes et la stabilisation de la demande à l'exportation.

Les actions européennes ont inscrit des rendements négatifs au cours de la période visée. Les marchés européens ont fortement reculé en mars, cédant tous les gains réalisés en janvier et en février. Les secteurs qui ont contribué le plus au rendement ont été l'énergie, les services aux collectivités et les matériaux. Le secteur de l'énergie a progressé en raison de la hausse des prix du pétrole; les services aux collectivités ont inscrit des rendements supérieurs, en tant que secteur défensif caractérisé par une réglementation claire et une hausse de la demande d'électricité; enfin le secteur des matériaux a profité de la poursuite des dépenses en infrastructures et en transition énergétique de l'UE. En revanche, les secteurs de la finance, de la consommation discrétionnaire et de l'industrie ont nuï au rendement, en raison de la faiblesse des dépenses des ménages et des taux de rendement élevés à long terme.

Aperçu du fonds | 31 mars 2026

Rendement annualisé en \$CAN, après déduction des frais	3 MOIS	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR ⁺
Catégorie Actions européennes AGF - série OPC	2,0 %	19,9 %	17,3 %	13,5 %	8,1 %	3,8 %
Catégorie Actions européennes AGF - série F	2,3 %	21,5 %	19,2 %	15,4 %	10,0 %	5,4 %
Indice de référence*	-1,4 %	15,9 %	15,1 %	11,7 %	9,9 %	6,6 %

Source : Placements AGF. On ne peut pas investir directement dans un indice. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** *Indice MSCI Europe, série MF RFG: 2,75 %, série F RFG: 1,17 %, au 30 septembre 2025. *Début du rendement (DDR): 17 décembre 2001 (série OPC); 17 décembre 2001 (série F). La DDR de l'indice de référence correspond à celle de la série OPC.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la Catégorie Actions européennes AGF a inscrit un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du marché européen, l'indice MSCI Europe. La sélection des titres et la surpondération du secteur des matériaux sont les facteurs qui ont contribué le plus au rendement. La sous-pondération de la consommation discrétionnaire et la sélection de titres dans ce secteur ont aussi bonifié le rendement. La surpondération de l'énergie a également contribué au rendement. La sélection des titres dans les secteurs de l'industrie, des technologies de l'information et des biens de consommation de base, qui a nuí le plus au rendement global, a en partie compensé la situation. Sur le plan géographique, la France est le pays qui a contribué le plus au rendement, suivie du Royaume-Uni et de la Suisse. L'Irlande est le pays qui a nuí le plus au rendement, suivie de l'Allemagne et de l'Italie. Sur le plan des placements individuels, les titres qui ont contribué le plus au rendement au cours du trimestre ont été ArcelorMittal S.A., Shell Plc et Rio Tinto Plc. Ceux qui y ont nuí le plus ont été la Compagnie de Saint-Gobain S.A., Intesa Sanpaolo et adidas AG. La surpondération d'ArcelorMittal a contribué au rendement, car le secteur des matériaux a connu un excellent trimestre. L'action de la société a progressé en raison de bénéfices supérieurs aux attentes, du raffermissement des prix de l'acier en Europe et des rachats d'actions en cours, qui ont renforcé la confiance à l'égard de la production de flux de trésorerie et des perspectives de reprise cyclique. En revanche, la surpondération de la Compagnie de Saint-Gobain a nuí au rendement, car l'action a reculé après l'annonce d'un ralentissement des perspectives de marge pour 2026 et d'une baisse des volumes de construction en Europe et en Amérique du Nord. Même si les résultats d'exploitation de la société pour l'ensemble de l'année ont dépassé les attentes, les enjeux prévus ont pesé sur le rendement de l'action.

Perspectives des marchés

Les perspectives des actions européennes sont prudemment résilientes, car la volatilité alimentée par l'énergie s'est intensifiée, car le conflit au Moyen-Orient perturbe les flux de gaz naturel liquéfié (GNL) et élimine près de 19 % des exportations mondiales du marché et maintenant les coûts de l'électricité liés au gaz élevés. Le stockage en Europe demeure inférieur de 10 % à l'an dernier, tandis que la capacité limitée de conversion de carburant et le rôle continu du gaz dans l'établissement des prix marginaux de l'électricité accentuent les risques d'inflation. La probabilité d'une intervention politique augmente, mais l'élan à long terme vers les énergies renouvelables et le nucléaire renforce le contexte structurel, car l'Europe accorde la priorité à la sécurité énergétique.

La Commission européenne a également renforcé la position de l'Europe en matière de défense en approuvant le financement de l'initiative Security Action for Europe (SAFE), qui vise à stimuler les capacités militaires prioritaires une fois les accords de prêt finalisés. Bien qu'il soit difficile de déterminer comment la crise au Moyen-Orient sera résolue, la deuxième moitié de l'année devrait être plus facile que le début d'année marqué par la volatilité. Les plans d'expansion budgétaire prévus en Allemagne commenceraient à s'appliquer à ce stade, ce qui devrait stimuler la performance économique globale.

Le gestionnaire de portefeuille continue de se concentrer sur le repérage de sociétés intéressantes, présentant des caractéristiques de qualité, qui se négocient à escompte par rapport à leur valeur intrinsèque et à des valorisations intéressantes. La récente volatilité offre des occasions potentielles, mais, compte tenu des niveaux élevés d'incertitude, la prudence l'emporte. Le fonds est diversifié au niveau des actions, des secteurs et des pays.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

RFG au 30 septembre 2025. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

Les commentaires que renferme le présent document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général fondés sur des informations disponibles au 31 mars 2026. Ils ne visent pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Ces informations ne doivent pas être considérées comme des conseils en placement ou comme une offre d'achat ou de vente d'une valeur mobilière quelle qu'elle soit. Il ne s'agit pas d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer, et Placements AGF Inc. n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement prises par des individus et découlant de l'utilisation ou sur la foi des renseignements contenus dans le présent document.

Le présent document peut contenir des renseignements prospectifs qui reflètent nos attentes ou nos prévisions actuelles d'événements futurs. Les renseignements prospectifs sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni diffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les charges (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Pour une explication plus détaillée, visitez le site AGF.com/denis.

© 2026 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Placements AGF est un groupe de filiales en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, un émetteur assujéti au Canada. Les filiales de Placements AGF sont Placements AGF Inc. (PAGFI), AGF Investments LLC (AGFUS) et AGF International Advisors Company Limited (AGFIA). Le terme Placements AGF peut faire référence à une ou à plusieurs des filiales ou à toutes ces filiales conjointement. Ce terme est utilisé pour plus de commodité et ne décrit pas précisément les sociétés distinctes qui gèrent chacune leurs propres affaires. Les entités qui font partie de Placements AGF ne fournissent des services de conseils en placement ou n'offrent des fonds de placement que dans le territoire où la société ou les produits en question sont inscrits ou encore où la société est autorisée à fournir ces services. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, et procure des services de gestion et de conseil en matière de fonds communs de placement au Canada.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Publication: le 4 mai 2026.